

## **PROJET POUR LA PRESSE**

**O Rage ! O désespoir ! (ARS ennemie...)**

**Mais non ! le Comité de ne va pas plagier  
Corneille...le désespoir il le refuse mais la rage est bien là ;  
RAGE de n'avoir reçu aucune réponse de notre Président  
aux 5000 lettres des habitants du Pays d'Apt (et ce, malgré  
nos relances par lettre recommandée .**

**RAGE d'avoir été maintenus dans une attente stérile par notre Ministre de la  
Santé. Nous attendions sa réponse en janvier, puis fin juin, après qu'elle ait  
décortiqué les expertises sur la sécurité de cette maternité.**

**Nous sollicitons nos politiques de tout bord cet été pour obtenir ce sésame  
qui apaiserait des parturientes déconcertées, un personnel angoissé et une  
population elle aussi sous pression.**

**Nous inondions de « notre histoire » les journaux nationaux que la  
désertification du pays ne semble pas beaucoup intéresser malgré la  
fermeture programmée de tous nos services publics.**

**Rien ne vient ...et pourtant les vacances sont terminées.**

**D'autres maternités ont eu leur réponse :**

**Die : 122 accouchements par an est maintenue pour isolement géographique.**

**Pourquoi le Tribunal de Marseille s'en tient il aux dires de l'Agence Régionale  
de Santé (ARS) ? Celle-ci a envoyé après notre passage devant le juge un  
document , sans que nous en connaissions la teneur et malgré l'intervention  
de notre Avocat pour le réclamer.**

**Enfin, RAGE suscitée par le mépris de l'ARS, qui, nous a t'on dit, a écrit en Mars  
2015 une prolongation du service gynéco  
Obstétrique jusqu'en décembre 2015.**

**Un détail : nous n'avons eu connaissance de ce document que fin juin 2015. Il  
stipule que la maternité sera transformée en centre de périnatalité à l'issue  
de cette prolongation.**

**Cette nouvelle écriture annule la décision du Tribunal de Nîmes rendue en  
notre faveur.**

**Cette décision doit être attaquée dans les 2 mois qui suivent l'inscription de ce  
document à la Préfecture de la Région PACA.**

**Là encore, nous nous sommes heurtés au silence méprisant de l'ARS refusant  
de nous donner cette information. Tous les prétextes ont été bons : la période  
des vacances...la mutation de l'agent responsable du dossier...et pour terminer  
le Bug, non le piratage de l'informatique de la Préfecture, un mauvais scénario  
de théâtre de boulevard !**

**Devant cette mauvaise foi, nous nous voyons dans l'obligation d'aller en  
Recours gracieux contre cette décision et peut-être en Appel contre la décision  
du Tribunal administratif de Marseille. L'ARS sera obligée de nous répondre.**

**Comme vous le voyez, le désespoir ne nous atteint pas d'autant que les  
mamans ont retrouvé et apprécié le chemin de cette maternité.**

**Il y a même un membre du Comité des Usagers qui, en parcourant le Chemin  
de Compostelle espère obtenir plus de résultats auprès de Dieu qu'auprès de  
nos responsables politiques et administratifs...**

**Faut-il avoir des tracteurs bloquant Paris pour avoir une réponse ?**

**Nous n'hésiterons pas à avoir des actions ciblées et circonstanciées courant octobre ,en faisant appel à la population du Pays d'Apt**  
**Déjà ,une lettre ouverte à notre Président et à notre Ministre va paraître par l'intermédiaire de la presse**

**Mesdames ,Messieurs les Politiques ,faites bouger les lignes ,en obtenant une décision pour cette Maternité ,plutôt que le pourrissement de cette situation indigne pour la population du Pays du Pays d'Apt**